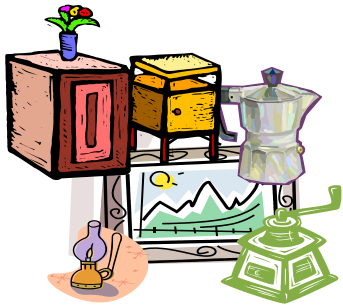




Vide Grenier

Le samedi 15 juin 2019

**Dans les REMPARTS du Petit Bayonne.
5 Chemin Mousserolles – Rue Ravignan**



Bayonne

Buvette et bonne humeur...

VENDEURS !

Réservez dès aujourd'hui votre stand :
(12 Euros les 3 mètres / 2 mètres)

INSCRIPTION AU

Club Léo Lagrange
5 Chemin Mousserolles - Rue Ravignan
64100 BAYONNE

Tel : 05.59.59.33.79

Du Mardi au vendredi à partir de 15h



Vide Grenier Bayonne



Le samedi 15 juin 2019

**Dans les REMPARTS du Petit Bayonne.
5 Chemin Mousserolles – Rue Ravignan**



Règlement - Informations : 05-59-59-33-79

Lieu : Esplanade devant le Club Léo Lagrange

5 Chemin Mousserolles - Rue Ravignan - 64100 BAYONNE

Stands en extérieur uniquement. Stands pré-tracés de 3m/2m à 12 € le stand. Les tables & chaises ne sont pas fournies (stand sans équipement).

Les inscriptions sont prises soit :

- ✓ Par téléphone puis courrier avant la date du Vide Grenier et elles deviennent effectives à la réception de la photocopie d'une pièce d'identité et du règlement.
- ✓ Le jour même à partir de 7h30 dans la limite des places disponibles.

L'installation des exposants : de 7h00 à 8h30 et fermeture à 17h.

Tout emplacement non occupé à 8h30 sera considéré comme disponible :

Aucun remboursement ne sera effectué.

Possibilité de parking gratuit à proximité, mais pas de stationnement près des stands.

Possibilité de tester la bonne marche des appareils électriques.

Aucune denrée alimentaire ne pourra être vendue au cours du Vide grenier autres que celles des organisateurs (Une buvette avec viennoiserie - café - sandwiches sera à votre disposition).

La simple inscription au Vide Grenier implique l'acceptation du présent règlement.

Nom ou raison sociale :Prénom :

Adresse :

Tél :E.mail :

Nombre de stand(s) désiré(s) x 12 € =

Chèque à l'ordre de « **Club Léo Lagrange** »

Joindre photocopie recto / verso de la pièce d'identité ou carte professionnelle Attestation (datée et signée) sur l'honneur de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile 2019.